

LA FERC RÉPONDRA PRÉSENTE AUX SOLLICITATIONS DE CUBA « LIBRE » !

Cuba est sous embargo depuis 1962, décrété de manière unilatérale par les États-Unis, mais s'appliquant à tous les pays du monde (principe de l'extraterritorialité).

Point politique

En 2014, l'Union européenne entame des discussions pour normaliser les relations avec Cuba et parvient à la signature d'un « Accord de dialogue politique et de coopération » entre les États membres de l'UE et Cuba en décembre 2016.

Le président Barack Obama souhaitait lui aussi un certain degré de normalisation des relations avec Cuba. En mai 2015, les États-Unis retirent Cuba de la liste des États qui soutiennent le terrorisme. En mars 2016, pour la 1^{ère} fois depuis 88 ans, un président américain se rend à Cuba. L'élection de Donald Trump en octobre 2016 porte un coup d'arrêt au dégel des relations entre les deux pays.

Le candidat Joe Biden avait dit vouloir revenir à une politique plus « mesurée » vis-à-vis de Cuba. Mais le président Biden va devoir concilier entre son aile gauche, qui souhaite la disparition du blocus, et son aile droite, plus favorable à un changement de régime politique... Toutefois, la fin de l'embargo nécessite un vote à la majorité qualifiée du congrès américain, ce que ne permet pas sa composition actuelle.

Point économique

Selon la CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine), en 2020 l'économie cubaine a reculé de 8 % et la population est confrontée à de graves pénuries de produits de base mais Cuba reste la 1^{ère} économie de la Caraïbe.

Début 2021, Cuba a lancé une « Actualisation de son modèle économique » sous le titre de « Tarea Ordenamiento ». Elle consiste, entre autres, en l'élargissement du secteur non-étatique (privé).

La Centrale des travailleurs de Cuba (CTC) a été partie prenante de la mise en place de cette évolution et s'est totalement investie dans l'encadrement des nouveaux créateur-trices d'entreprise et artisan-nes.

Coopération CGT-CTC

La CGT et la CTC ont travaillé conjointement à la rédaction d'une convention de coopération. Celle-ci souligne les relations d'amitié et de solidarité qui ont toujours uni nos deux confédérations et la nécessité de les développer davantage dans un nouveau contexte économique et politique.



La convention a été officiellement paraphée à Cuba en octobre 2017. La période actuelle, marquée par une pandémie mondiale mais aussi par des changements géopolitiques importants, permet d'envisager de relancer une campagne de soutien à Cuba.

En effet :

- Cuba n'a plus à prouver qu'elle ne tombera pas dans l'escarcelle américaine. Elle s'est réinventée plusieurs fois depuis 1962 et a su faire face à toutes les attaques, directes et indirectes.
- L'embargo, imposé de manière unilatérale par un seul pays, est contraire à de nombreux principes et règles du droit international.
- La CGT a toujours défendu le droit à la souveraineté et à l'autodétermination de tous les peuples.

Pour qu'une telle campagne soit efficace, notre Confédération insiste sur le fait que certains prérequis paraissent nécessaires :

- S'assurer du soutien des adhérent-es et militant-es de la CGT, au milieu d'une crise sanitaire complexifiée par des problèmes politiques, économiques et sociaux nationaux qui brouillent l'échiquier international.
- Compiler (avec les organisations de la CGT) les activités de solidarité et de coopération en cours ou souhaitées avec Cuba.
- Prendre attache avec la CTC au plus haut niveau, afin de déterminer avec elle les meilleures modalités d'action.
- Faire entrer dans cette campagne autant d'organisations syndicales que possible.

La FERC a entendu cette demande et répond : « Présente » !

